BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 417

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

Créations d'établissements

103 738 456 RCS Vienne.
FORCE SOLUTION INCENDIE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Nom commercial : FORCE SOLUTION INCENDIE.
Sigle : FSI.
Administration : Président : Société à responsabilité limitée SF&M représenté(e) par MOULIN Stéphane nom d'usage : MOULIN. Directeur général : YAHIAOUI Faiçal nom d'usage : YAHIAOUI.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 651, Chemin Du Château, Commelle, 38260 Porte-des-Bonnevaux.
Activité : La société a pour objet, en France et à l'étranger : La prestation de services en sécurité incendie, incluant la prévention des risques incendie, la surveillance des installations techniques, la gestion des alarmes incendie, des évacuations et des secours ; La mise à disposition d'agents de sécurité incendie, agents SSIAP 1, SSIAP 2, SSIAP 3 et personnels de prévention des risques incendie ; La tenue de postes de sécurité incendie (PC incendie), la réalisation de rondes techniques de prévention incendie ; La vérification visuelle des dispositifs de sécurité incendie dans le cadre des obligations réglementaires applicables aux ERP et IGH ; La réalisation d'audits, diagnostics, études techniques et conseils en sécurité incendie ; L'organisation de dispositifs de sécurité incendie lors d'événements ; La formation des personnes à la sécurité incendie, à l'évacuation et à la manipulation d'extincteurs, conformément à la réglementation en vigueur ; L'élaboration de plans d'intervention, consignes de sécurité, dossiers techniques et registres de sécurité incendie. Toute activité complémentaire, accessoire, connexe ou liée, La société exclut expressément de son activité : • Toute activité de surveillance humaine et ou de gardiennage • Toute activité de protection physique des personnes, • Toute activité relevant du livre VI du Code de la sécurité intérieure et donc du CNAPS..
Date de commencement d'activité : 20 avril 2026.